



## COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

27 septembre 2011

### **Route cantonale 91 Martigny-Bourg – Chemin – Sembrancher Correction routière au lieu-dit 'Les Crottes' à Chemin-Dessous « Le goulet de la peur » a sauté !**

**(IVS).- Le conseiller d'Etat Jacques Melly, chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE), a procédé mardi à l'inauguration du tronçon routier corrigé au lieu-dit 'Les Crottes' à Chemin-Dessous, sur la route cantonale Martigny – Chemin - Sembrancher. La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités locales et régionales.**

Au-delà de sa fonction touristique, la route cantonale Martigny-Bourg – Chemin – Sembrancher revêt une importance certaine pour la desserte des villages et hameaux de Chemin-Dessous, Chemin-Dessus et Vens. Une très grande partie de leur population doit en effet, notamment pour des motifs professionnels et scolaires, emprunter quotidiennement cet axe pour se rendre à Martigny ou, plus largement, pour atteindre la plaine du Rhône.

Dans sa configuration existante à la hauteur de Chemin-Dessous, la route ne satisfaisait plus aux exigences de sécurité. Ce tronçon a donc été entièrement corrigé. Les travaux, exécutés par étapes, ont duré deux ans. Ils ont consisté en un renforcement du mur de soutènement aval et en un élargissement de la chaussée, englobant la construction d'un demi-pont d'une longueur de 220m, afin de permettre le croisement d'une voiture avec un poids lourd ou un car postal. La préservation de la jonction de l'ancien chemin muletier montant de Martigny, le maintien quasiment ininterrompu de la circulation durant le chantier et l'intégration de la réalisation dans le paysage ont en outre constitué des défis qui ont été relevés avec succès.

Au terme de ces travaux, la liaison touristique avec le col des Planches se trouve fortement améliorée. L'investissement financier s'élève à près de 4 millions de francs, dont le quart, soit un million de francs, est à charge des communes desservies par la route, soit Martigny, Bovernier, Vollèges, et Sembrancher.

#### ***Note aux rédactions :***

***Pour des renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à Jacques Melly, conseiller d'Etat (027 606 33 00) et Gilles Genoud, chef de la Section des routes cantonales et cours d'eau du Bas-Valais, au ☎ 027 607 11 05.***

